

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 24 SEPTEMBRE 2021.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et à toutes à cette séance extraordinaire pour l'adoption du Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Pointe-Claire.

2021-522 APPROBATION – ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, sans modification.

Monsieur le conseiller Bissonnette procède à la lecture de l'allocution de monsieur le maire Belvedere pour la version française.

Le budget municipal, qui est habituellement adopté en même temps que le PTI, sera présenté lors d'une séance extraordinaire en décembre prochain.

L'adoption du PTI ce soir permet à nos équipes de procéder aux demandes de financement auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de lancer les processus d'appels d'offres plus tôt pour obtenir des prix plus compétitifs pour les projets à réaliser l'an prochain, notamment au niveau des infrastructures municipales.

Le document de référence du PTI se trouve sur le site Web de la Ville, dans la page des séances du conseil. La version finale, qui sera approuvée ce soir, sera mise en ligne dès demain dans la page Web concernant le budget.

En 2022, nous prévoyons continuer nos investissements pour réaliser de grands projets qui profiteront à toute la communauté, notamment la réfection de plusieurs rues, des améliorations aux bâtiments municipaux, parcs et espaces verts ainsi que la bonification de l'offre de services à la communauté.

Au niveau des améliorations aux infrastructures municipales, nous prévoyons des travaux de réfection sur 6 rues : Aurora, Wilton, Windward Crescent Sud, Chanteclerc (en collaboration avec Dorval et la Ville de Montréal), Bancroft ainsi que sur le boulevard Des Sources, près de l'autoroute 40, selon une entente à venir avec le Réseau express métropolitain.

De plus, en lien avec les travaux en cours du ministère des Transports au viaduc Des Sources de l'autoroute 20, nous planifions le début des travaux de réfection de la passerelle piétonnière dès l'an prochain.

Au niveau des travaux d'infrastructure et en prévision de futurs projets de reconstruction dans le village de Pointe-Claire, nous planifions aussi réaliser les fouilles archéologiques sur les avenues Sainte-Anne et Saint-Joachim alors qu'elles ont été réalisées cet été sur l'avenue Demers. Ces rues font partie du site de la pointe Claire qui est un secteur d'intérêt archéologique. Ces recherches visent à poursuivre les efforts de documentation permettant de reconstituer le passé, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et sont nécessaires avant la réalisation de travaux.

Pour les bâtiments municipaux, nous planifions continuer nos investissements sur les bâtiments de la Ville pour continuer de répondre aux besoins et aux normes d'aujourd'hui.

Au niveau des parcs et espaces verts, nous planifions le remplacement des deux surfaces synthétiques au parc Terra-Cotta, qui sont à la fin de leur durée de vie utile, par de nouvelles surfaces synthétiques.

Une surface synthétique permet d'offrir 1 300 heures d'activité par année alors qu'un terrain gazonné en offre 225. Ces terrains sont très populaires et répondent à la demande des associations.

Un montant sera consacré à l'aménagement d'un nouveau parc dans le secteur Walton. Pour 2022, il est prévu d'ajouter de l'éclairage le long du sentier qui sépare les maisons du parc ainsi qu'une clôture, de planter une quinzaine d'arbres et de verdir la surface. Nous souhaitons tenir des consultations l'an prochain pour permettre aux citoyennes et citoyens de faire des choix concernant les aménagements souhaités à cet endroit pour 2023.

Nous planifions aussi l'an prochain l'ajout d'un mini-jeu d'eau au parc Augusta. Des tests de sol ont été effectués cette année sur le site afin d'évaluer la qualité de celui-ci. Nos équipes en sont à planifier les prochaines étapes qui consistent à finaliser le plan d'aménagement et à procéder avec l'appel d'offres avant la fin de l'année 2021.

Au niveau du parc Tony-Proudfoot dans le quartier Greenwich, nous prévoyons l'ajout de toilettes accessibles pour bonifier l'offre de service dans ce parc très populaire depuis son ouverture l'an dernier.

Le prolongement du réseau cyclable se poursuivra notamment avec l'ajout d'un lien cyclable sur l'avenue Aurora.

Un sentier sera aussi aménagé pour lier les avenues Masson à Alston, dans le quartier Greenwich. De l'éclairage ainsi que des aménagements paysagers sont également prévus. Il est important de préciser que cet espace doit être maintenu dégagé pour permettre l'accès aux véhicules d'urgence en tout temps.

Au niveau des véhicules, nous visons l'an prochain le remplacement de deux chargeurs sur roues, d'un souffleur détachable, de deux camions-bennes et d'un balai mécanique pour lequel nos équipes évaluent l'option de procéder à l'acquisition d'un balai mécanique électrique. Nos équipes planifient également le remplacement des véhicules de l'Inspection – Sécurité publique par une option hybride. Ces nouveaux véhicules plus écologiques s'ajouteraient au parc de 10 véhicules électriques et hybrides déjà utilisés par les différentes équipes au quotidien.

Au niveau de l'éclairage de rues, environ 30 % de l'éclairage public des rues, des parcs et des stationnements qui peut être converti au DEL le sera d'ici la fin de 2021. À compter du printemps 2022, le reste de l'éclairage public sera également converti au DEL et tous ces nouveaux équipements seront munis de systèmes de contrôles intelligents.

Ces projets d'immobilisations s'ajoutent aux opérations régulières de la Ville, afin de maintenir la qualité de nos infrastructures et de nos équipements, ainsi que la diversité et la qualité des services qui sont l'essence même de la vie à Pointe-Claire.

Nous continuerons en 2022 à utiliser au maximum les programmes de subvention qui nous sont offerts pour les travaux d'infrastructure des gouvernements fédéral et provincial. Au cours des cinq dernières années, Pointe-Claire aura ainsi bénéficié de près de 11 M\$ en subventions diverses

Nos priorités demeurent :

- un environnement de vie agréable, de qualité et sécuritaire pour tous nos citoyennes et citoyens,
- la rigueur administrative,
- de même qu'une offre de service public variée.

Présentation par Monsieur Daniel Séguin, Trésorier et Directeur du service des Finances.

2021-523

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Monsieur Barry Christensen :

- Bâtiment de plomberie Rochon ;
- Projets pour le Village Valois.

Madame Patricia Boyer :

- Prolongement de l'avenue Hermitage ;
- Parcs et espaces verts ;
- Le YMCA.

Madame Geneviève Lussier :

- Parcs et espaces verts ;
- Prolongement de l'avenue Hermitage, le projet REM et le Forêt Fairview.

Monsieur Eric Paradis :

- L'aréna Bob Birnie ;

Monsieur Paul Brodeur :

- L'adoption du PTI avant les élections municipales ;
- La piscine Valois.

2020-524 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES
D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 et 2024

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'adopter le Programme triennal des dépenses d'immobilisations de la Ville de
Pointe-Claire pour les années 2022, 2023 et 2024, tel que présenté et soumis.

2020-525 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
DE lever la séance à 19 h 40.

John Belvedere, maire

Me Caroline Thibault, greffière